

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUCAS

SEANCE DU 6 JUILLET 2026

Envoyé en préfecture le 22/07/2026

Reçu en préfecture le 23/07/2026

Publié le

ID : 084-218400570-20260706-DEL_26_07_03-DE

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal 11
- En exercice 11
- Qui ont pris part à la délibération..... 9

OBJET DE LA DELIBERATION
n° 26-07-03

DESIGNATION D'UN
CORRESPONDANT DEFENSE

L'an deux mille vingt-six et le six du mois de juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 01.07.2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr. Lucien AUBERT, Maire,

Etaient présents : M. Lucien AUBERT, M. Adrien AUBERT, Mme Laëtitia EBOLI-NICOLAS, Mme Séverine GUILLOT, M. Maurice JEAN, M. Benoît MAIRE, M. Lionel NICOLAS, Mme Johanna TARDY,

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : Mme Corinne MOUREAU – BAHRAOUI qui a donné pouvoir à Mme Johanna TARDY pour voter en son nom, Mme Flore RICHARD, excusée, M. Laurent QUEYTAN.

M. Benoît MAIRE a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée Délibérante ce qui suit :

Créée par la circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armées – Nation grâce aux actions de proximité. Aussi, chaque commune est appelée à désigner un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal à chaque nouveau mandat.

Le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour ce qui concerne les questions de défense et les relations Armées - Nation. Il relaie les informations relatives aux questions de défense auprès du conseil municipal et des administrés en orientant ces derniers, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

Le correspondant défense peut s'appuyer sur le réseau regroupant, autour des préfets de département et de région, les officiers généraux de zone de défense, les délégués militaires départementaux et les référents correspondants défense de l'union-IHEDN (institut des hautes études de la défense nationale).

Ainsi, en résumé, la mission du correspondant défense s'organise autour de 3 axes :

- la politique de défense
- la parcours citoyen
- la mémoire et le patrimoine.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante de désigner au sein du Conseil Municipal un correspondant Défense conformément à ce qui précède.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Et après avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **DESIGNE M. Maurice JEAN**, adjoint au maire, en qualité de correspondant Défense.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Lucien AUBERT

Le Secrétaire de séance,

Benoît MAIRE